

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 novembre 2014, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Robert Morais, conseiller  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption des procès-verbaux :
  - 2.1 Procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2014
  - 2.2 Procès-verbal du 6 octobre 2014
  - 2.3 Procès-verbal du 9 octobre 2014
- 3- Correspondance
- 4- Comptes
- 5- Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 6- Voirie - incendie :
  - 6.1 Sable voirie : Soumission reçues : Achat
  - 6.2 Embauche Mario Ducharme comme pompier au SSI
  - 6.3 Annulation résolution 2014-08-232 Non déneigement du 6<sup>e</sup> Rang
  - 6.4 6<sup>e</sup> Rang : résolution pour déneigement et droits acquis conservés
- 7- Urbanisme :
  - 7.1 Dérogation mineure : 239, chemin des Loisirs
  - 7.2 PIIA : 2320, avenue Principale
- 8- Tourisme :
  - 8.1 Compensation Jasmin Lavoie
  - 8.2 Bonification des chauffeurs été 2014

- 9- Sécurité civile :
  - 9.1 Statut permanent comité municipal de sécurité civile
  - 9.2 Mandat pour le comité pour amorcer la préparation de la Phase 2 du Plan municipal pour livraison en décembre 2015
  - 9.3 Mandater le comité pour qu'il puisse aider à l'implantation du Service de premiers répondants
  - 9.4 Colloque sur la sécurité civile en incendie 2015 : conférence et autorisation d'y assister : Gilbert Guérin et Isabelle Bournival
- 10- Comité Familles-Aînés :
  - 10.1 Mandat pour le comité Familles-Aînés du suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2015-2017
  - 10.2 Nomination du RQFA pour 2014-2015
- 11- Avis de motion pour adoption d'un règlement de taxation pour l'année 2015
- 12- Horaire du temps de Fêtes : 23 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement
- 13- Renouvellement prêt Règlement 2009-005 de 95 700.00 \$
- 14- Mandat Bélanger Sauvé Avocats s.e.n.c.r.l.
- 15- Renouvellement adhésion FQM
- 16- Affaires nouvelles
- 17- Période de questions
- 18- Période de suggestions
- 19- Ajournement de la séance au 10 novembre 2014 : Discours du maire 2014

RÉS. 2014-11-311      ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

RÉS. 2014-11-312      PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2014

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2014 sans aucune modification.

Adoptée

RÉS. 2014-11-313 PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2014

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014 sans aucune modification.

Adoptée

RÉS. 2014-11-314 PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2014

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 9 octobre 2014 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception de la correspondance suivante :

- Une lettre de l'Association du Lac Bell demandant de verbaliser le chemin du Lac-Bell;
- Une lettre des propriétaires du Domaine Ouellet concernant une nouvelle entente proposée pour l'acquisition de l'aqueduc et des chemins du Domaine Ouellet;
- Une lettre de Station Touristique Floribell demandant l'asphaltage du chemin de la Rive et du chemin du Lac-Bell;
- Une lettre du Ministère de l'Environnement en réponse à la lettre concernant la prolongation du réseau d'aqueduc;
- Une lettre du Comité Entraide de la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton demandant l'autorisation de faire un barrage routier.

RÉS. 2014-11-315 BARRAGE ROUTIER COMITÉ D'ENTRAIDE DE LA FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le Comité d'Entraide de la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton à tenir un barrage routier pour pouvoir garnir les paniers de Noël et aussi subvenir aux besoins de coup de pouce alimentaire tout au long de l'année. Ce barrage aura lieu le 30 novembre 2014. Les endroits visés sont :

1. Intersection Avenue Principale et Chemin des Loisirs
2. Intersection Rue Saint-Louis et Route des Lacs

Les demandeurs devront informer la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports de leur activité.

Adoptée

RÉS. 2014-11-316 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 35 547.46 \$

Comptes :

7062	AQTR	FORMATION DÉNEIGEMENT	390.92 \$
7063	ALENTUS CORPORATION	SITE WEB	452.84 \$
7064	RICARD ISABELLE	REMBOURSEMENT TAXES	6 361.54 \$
7065	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	60.00 \$
7066	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME GARAGE, BIBLIOTHÈQUE	530.04 \$
7067	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	17.39 \$
7068	REJEAN AUDET	SALON DU TOURISME	671.36 \$
7069	AUTOMATION MAURICIE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	150.05 \$
7070	CHEZ ELLE	ALIMENTS	25.00 \$
7071	BELITEC INC.	SALON DU TOURISME	1 030.18 \$
7072	HEIDI BELLERIVE	SALON DU TOURISME	138.81 \$
7073	BETON CRETE DIV. MAURICIE INC.	ABRI DE TOILE	5 352.09 \$
7074	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	91.99 \$
7075	SAMUEL BOISVERT	SALON DU TOURISME	11.94 \$
7076	JEAN BOURNIVAL	DROITS D'AUTEURS	368.80 \$
7077	ISABELLE BOURNIVAL	FRAIS DE DÉPLACEMENT, SALON DU TOURISME, ALIMENTS 5 À 7, FOURNITURES DE BUREAU	279.09 \$
7078	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	514.84 \$
7079	CARQUEST, PIÈCES D'AUTOS	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	58.85 \$
7080	COOKE SERRURIER ENR.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	17.25 \$
7081	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 766.77 \$
7082	LISE COTE	SALON DU TOURISME	13.82 \$
7083	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	60.00 \$
7084	MARYLENE DESCHENES	SALON DU TOURISME	6.72 \$
7085	RITA DESCHENES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	36.87 \$

7086	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	3 684.94 \$
7087	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	13.50 \$
7088	DUBOIS MARIE-ANDREE	SALON DU TOURISME	34.30 \$
7089	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, VOIRIE MATÉRIAUX	480.30 \$
7090	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE, REFECTION COTE CH. LACS-LONGS, REFECTION PONCEAUX/CHEMINS, LOCATION DE MACHINERIE	4 274.68 \$
7091	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	486.34 \$
7092	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	BORNES ÉLECTRIQUES, ABRI DE TOILE	2 270.75 \$
7093	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, MATÉRIEL PROMOTIONNEL, SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	68.76 \$
7094	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	44.00 \$
7095	GELINAS ALAIN	FORMATION DÉNEIGEMENT	340.05 \$
7096	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	60.00 \$
7097	SANDRA GEROME	FRAIS DE DÉPLACEMENT BANDE RIVERAINE	57.86 \$
7098	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	60.00 \$
7099	GROUPE SYNERGIS	AQUEDUC CH. DES LOISIRS	1 235.98 \$
7100	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR	349.67 \$
7101	JEAN HAMEL	SALON DU TOURISME	49.39 \$
7102	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	98.21 \$
7103	SEBASTIEN HOULE	SALON DU TOURISME	9.40 \$
7104	ICO TECHNOLOGIES	FORMATION TARGET	487.63 \$
7105	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	PIÈCES ACCESSOIRES DÉNEIGEMENT	203.51 \$
7106	JACQUES THIBAUT(PIERREVILLE)	TESTS ÉCHELLES APRIA AUTOPOMPE	344.93 \$
7107	JEAN-LOUIS LAJOIE INC	ENTRETIEN CASERNE	161.54 \$
7108	JOHN MEUNIER INC	ANALYSES D'EAU	510.07 \$
7109	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS, SALON DU TOURISME	350.58 \$
7110	LES MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, SALON DU TOURISME, FÉRIE DE NOËL, ABRI DE TOILE, ENTRETIEN ET RÉPARATION MAISON DES JEUNES	189.74 \$
7111	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	311.83 \$
7112	MENTHES RITO	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	252.95 \$
7113	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	60.00 \$
7114	ANNULÉ		
7115	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$21.10 TONNE, AQUEDUC CH. DES LOISIRS, REFECTION PONCEAUX, FORMATION POMPIERS, FOURNITURES DE BUREAU	21 094.71 \$
7116	PATRICK MUISE	ABRI DE TOILE	344.93 \$

7117	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ/SAMSON MARCHAND	3 210.31 \$
7118	MUNICIPALITE DE CHARETTE	PUBLICATIONS MUNICIPALES, SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	804.50 \$
7119	FREDERIC PELLERIN	DROITS D'AUTEURS	22 402.00 \$
7120	JOSEE PEPIN	SALON DU TOURISME	11.73 \$
7121	CHARLINE PLANTE	SALON DU TOURISME	268.72 \$
7122	POMPAGE EXPERT ENR	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	76.72 \$
7123	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	86.63 \$
7124	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	284.88 \$
7125	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
7126	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	305.69 \$
7127	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	60.00 \$
7128	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	FORMATION POMPIERS, TESTS ÉCHELLES APRIA AUTOPOMPE	286.00 \$
7129	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	140.80 \$
7130	SONITEC VORTISAND INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	727.20 \$
7131	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	DIESEL GENERATRICE	642.87 \$
7132	STELEM, AQUEDUC PRODUITS	ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU	1 167.00 \$
7133	THOMAS BELLEMARE LTEE	REFECTION COTE CH. LACS-LONGS	3 894.78 \$
7134	LEGION ROYALE CANADIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	50.00 \$
7135	JASMIN LAVOIE	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	1 000.00 \$
7136	RICHARD BEAULIEU	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	905.00 \$
7137	MAURICE BOISVERT	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	315.00 \$
7138	BOUCHER LOUIS	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	35.00 \$
7139	BOURGOUIN JEAN-CHARLES	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	35.00 \$
7140	CHAMPOUX JEAN-PAUL	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	15.00 \$
7141	DEZIEL LEO	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	180.00 \$
7142	MARIO DROLET	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	25.00 \$
7143	SERGE FOURNIER	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	5.00 \$
7144	ETIENNE GAUTHIER	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	115.00 \$
7145	ANDRE LEMAY	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	180.00 \$
7146	PICOTTE YVON	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	85.00 \$
7147	PLANTE RICHARD	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	25.00 \$
7148	CHANTAL THERRIEN	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	55.00 \$
7149	FRANCOIS VERONNEAU	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	215.00 \$
7150	ASSO DU BASEBALL MINEUR DE ST-ETIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
7151	ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-ETIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	520.00 \$
7152	MUNICIPALITE DE SAINT-ETIENNE-DES-GRES	AUTRES SUBVENTIONS	450.00 \$
7153	ISABELLE SAINT-ARNAUD	PROJETS IMMO DU 150E	875.00 \$
7154	GO SPORT ST-BO	PROMOTION 150E	2 505.28 \$
141027	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE SAMSON/MARCHAND, AQUEDUC PRINCIPAL	100.38 \$

141103	REVENU QUEBEC	DAS PROV. OCTOBRE 2014	11 142.81 \$
141104	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES	1 096.01 \$
141104	REVENU CANADA	DAS FED OCTOBRE 2014	4 198.29 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	121 091.65 \$
		GRAND TOTAL	156 639.11 \$

### RÉS. 2014-11-317      COMPTES

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 89 498.58 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

### RÉS. 2014-11-318      DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de Réjean Audet, Sébastien Houle, Rita Deschênes, Charline Plante, Robert Morais, Louis Frappier et Heidi Bellerive.

Adoptée

### RÉS. 2014-11-319      ACHAT SABLE VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité de faire l'achat du sable pour le déneigement de l'hiver 2014-2015 pour environ 1000 tonnes de Julien Bellerive et Fils, plus bas soumissionnaire, à 5.50\$/tonne incluant le sable, la livraison et le mélange au garage avec le sel.

Adoptée

### RÉS. 2014-11-320      EMBAUCHE MARIO DUCHARME

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton embauche monsieur Mario Ducharme comme pompier au Service de la sécurité incendie de Saint-Élie-de-Caxton. Monsieur Ducharme a été embauché comme technicien en prévention incendie.

Adoptée

RÉS. 2014-11-321      ANNULATION RÉSOLUTION 2014-08-232

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal annule la résolution 2014-08-232 Non déneigement Rang 6.

Adoptée

RÉS. 2014-11-322      OUVERTURE DU 6<sup>E</sup> RANG- DROITS ACQUIS

Considérant que les services d'urgences pourraient utiliser cette route;

Considérant que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton fait l'entretien de cette portion du 6<sup>e</sup> rang depuis plusieurs années;

Considérant que cette route est aussi utilisée par les motoneiges et les véhicules tout terrain rendant donc difficile le déneigement au printemps;

Considérant que les nouveaux propriétaires de terrains en ont fait l'acquisition et que cette portion de route était déneigée;

Considérant que la municipalité a l'obligation d'entretenir les voies publiques sous sa gestion afin d'assurer la sécurité des personnes (cette obligation est une de moyens et non de résultat);

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton continue le déneigement de cette portion du 6<sup>e</sup> rang tel que demandé par les propriétaires leur permettant par le fait même de conserver leurs droits acquis pour l'hiver 2014-2015 et ceux à venir.

Adoptée

RÉS. 2014-11-323      DÉROGATION MINEURE 2014-10  
MARTIN HÉLIE

CONSIDÉRANT      qu'un avis a été publié en date du 15 octobre 2014, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT      que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Martin Hélie ayant pour objet de :

- de permettre la construction d'un garage d'une hauteur excédant 1.30mètre le bâtiment principal et ce malgré l'article 8.2 du règlement de zonage qui exige que les bâtiments secondaires n'excèdent pas la hauteur du bâtiment principal.



Désignation de l'immeuble :

239, chemin des Loisirs  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : 3 984 700

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2014-10-07) à la demande de monsieur Martin Hélie lors de la séance tenue le 22 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2014-10-07 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2014-10 selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2014-11-324 PIIA : 2320, AVENUE PRINCIPALE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2320, avenue Principale, soit de remplacer le vinyle existant par du canexel gris charcoal et une tôle ornementale de couleur rouge.

Adoptée

RÉS. 2014-11-325 COMPENSATION JASMIN LAVOIE

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse une compensation financière de 1 000.00 \$ à monsieur Jasmin Lavoie pour le prêt d'œuvres d'art au Garage de la Culture durant la saison estivale 2014.

Adoptée

RÉS. 2014-11-326 BONIFICATION DES CHAUFFEURS

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde 2 190.00 \$ aux chauffeurs bénévoles pour l'été 2014. Monsieur le maire mentionne que c'est plus de 1300 heures de bénévolat. Une lettre leur sera envoyée pour les remercier accompagnée de leur compensation.

Adoptée

Considérant que le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

Considérant que le conseil municipal a fait de la sécurité civile une de ses priorités;

Considérant qu'un comité municipal de sécurité civile a été mandaté pour élaborer un plan de sécurité civile municipal, document de planification et de préparation en cas de sinistre majeur;

Considérant que le comité municipal de sécurité civile s'est acquitté de la démarche de réalisation du Plan de sécurité civile de Saint-Élie-de-Caxton Phase 1 et que ce Plan a été adopté par le conseil municipal le 8 septembre 2014;

Considérant que le Plan fera l'objet de révision au moins une fois par année, afin de revoir et de valider l'ensemble des mécanismes, des ententes, et autres organisations opérationnelles qui y sont contenues;

Considérant que le comité municipal de sécurité civile a initié la création d'un Service de premiers répondants à Saint-Élie-de-Caxton, que ce projet a été adopté par le conseil municipal le 7 juillet 2014 et a été approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec le 26 août 2014;

Considérant que le conseil municipal désire que soit maintenue une vision d'ensemble de la sécurité civile dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est unanimement résolu : de donner un statut permanent au Comité municipal de sécurité civile.

Le Comité a pour mission d'assurer le suivi du Plan municipal, de suggérer des actions afin de le bonifier, de donner son opinion sur des sujets concernant la sécurité civile, d'organiser des activités, de soumettre des projets ainsi que des suggestions au conseil municipal.

Le comité de sécurité civile est composé d'un conseiller municipal, de la directrice générale ou de son représentant, du directeur du Service incendie ou d'un pompier désigné et d'au moins deux (2) citoyens bénévoles.

À court terme, le Comité de sécurité civile a pour mandat:

- a) d'aider à l'implantation du Service de premiers répondants;
- b) d'amorcer la préparation de la Phase 2 du Plan municipal pour livraison en décembre 2015.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

Adoptée

RÉS. 2014-11-328 COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET  
INCENDIE 2015

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Isabelle Bournival, coordonnatrice du plan municipal de sécurité civile et monsieur Gilbert Guérin, bénévole à l'élaboration du plan municipal de sécurité à participer au Colloque sur la sécurité civile et incendie qui aura lieu à Québec du 16 au 18 février 2015. A noter que monsieur Guérin et madame Bournival seront conférenciers pour ce colloque et présenteront le cheminement de Saint-Élie-de-Caxton dans la mise sur pied de leur plan municipal de sécurité civile. Étant conférenciers, le Ministère de la Sécurité publique assumera les frais suivants pour les deux conférenciers : frais de déplacement, l'hébergement pour une nuit (stationnement inclus) ainsi que 3 repas. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2014-11-329 POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

Une présentation du plan d'action est effectuée par madame Rita Deschênes, conseillère municipale;

Considérant l'importance d'assurer aux aînés et aux familles un milieu de vie de qualité;

Considérant la démarche entamée depuis 10 mois;

Considérant le travail effectué par le Comité Familles-Aînés de Saint-Élie-de-Caxton, il est proposé par monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adopte la politique familiale incluant la démarche *Municipalité amie des aînés* et son plan d'action d'une durée de 2 ans et que les personnes suivantes, Charline Plante et Rita Deschênes, conseillères municipales, soient désignées ou reconduites pour le suivi à la mise en œuvre.

Remerciements de monsieur le maire aux deux conseillères responsables de ce dossier pour leur implication.

Adoptée

RÉS. 2014-11-330 NOMINATION DU RQFA POUR 2014-2015

Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles, il est proposé par monsieur Robert Morais, appuyé par monsieur Louis Frappier, que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désigne deux de ses élus « responsables des questions familiales (RQF) », soit madame Charline Plante et madame Rita Deschênes, que ces personnes aient pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions familiales, d'assurer la présidence du comité de la

PFM et d'assurer, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de la politique familiale.

Adoptée

### AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Morais donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement de taxation pour l'année 2015.

Monsieur Morais mentionne que le Discours du maire aura lieu lundi le 10 novembre 2014 à 20h00 et que le budget sera adopté lundi le 15 décembre 2014 à 20h00.

### RÉS. 2014-11-331      FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL TEMPS DES FÊTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal du 23 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement en raison du congé des Fêtes.

Adoptée

### RÉS. 2014-11-332      RENOUVELLEMENT PRÊT RÈGLEMENT 2009-005

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie pour le financement du solde du prêt du Règlement 2009-005 de 95 700.00 \$ au taux de 3.72 % pour la durée restante du prêt de 2015 à 2019 pour un remboursement en capital de 19 140.00 \$ par année plus les intérêts annuellement. Les deux personnes autorisées à signer les documents sont Monsieur le Maire Réjean Audet et Madame la directrice générale Isabelle Bournival.

Adoptée

### RÉS. 2014-11-333      MANDAT À BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS s.e.n.c.r.l.

Considérant que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu, en date du 22 octobre 2014, une requête en accréditation de la Commission des relations de travail du Québec;

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton mandate la firme Bélanger Sauvé Avocats s.e.n.c.r.l. dans le cadre du processus d'accréditation et des procédures judiciaires pouvant y être liées ainsi qu'aux fins de représentation devant la Commission des relations de travail du Québec.

Adoptée

RÉS. 2014-11-334      RENOUELEMENT ADHÉSION FQM

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle l'abonnement à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 1 871.53 \$.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2014-11-335      COLLOQUE TOURISME

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Paul-André Garceau à participer au Colloque intitulé « Ensemble » organisé par Tourisme Mauricie le mercredi 19 novembre 2014 à l'Hotel Urbania à Trois-Rivières au coût de 50.00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce colloque seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2014-11-336      BUDGET FÉERIE DE NOËL

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 1 000.00 \$ pour l'achat de jeux de lumière, décorations de Noël diverses pour le Bureau d'Accueil touristique et le Garage de la Culture pour la Fête de Noël 2014.

Adoptée

RÉS. 2014-11-337      ACHAT COURONNE LÉGION ROYALE CANADIENNE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une couronne pour le Jour du Souvenir qui sera présentée lors de la cérémonie du dimanche 9 novembre 2014 par monsieur le maire Réjean Audet.

Adoptée

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne que le Comité du 150<sup>e</sup> est à la recherche de commanditaires et de bénévoles. Le Muni-Info aura toutes les informations pour le 150<sup>e</sup> et un calendrier des festivités sera envoyé à la population. Un passeport pour ces festivités sera en vente en 2015.
- Madame Bellerive mentionne que le Salon du Tourisme les 24, 25 et 26 octobre dernier à la Place Bonaventure de Montréal a été un succès. Le kiosque était original. Près de 35 000 personnes l'ont vu. Madame Bellerive remercie les bénévoles. Les retombées sont à venir.

## CHARLINE PLANTE

- Madame Plante mentionne que la résolution du conseil municipal a porté fruit pour la bibliothèque. La rencontre avec Hélène Arseneault, directrice générale du réseau Biblio a amené le réseau à revoir la cote de la bibliothèque. La bibliothèque est passée de 2 à 4 sur 5.

## SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne que la formation des premiers répondants devrait débiter en décembre 2014 ou janvier 2015. Ceux qui seraient intéressés, il reste encore quelques places.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Quarante-huit personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Normes de construction
- État du dossier pour l'aqueduc du Domaine Ouellet
- Remerciements pour déneigement du 6<sup>e</sup> Rang
- Enlever pancarte de non-déneigement du 6<sup>e</sup> Rang suite à la nouvelle résolution

## PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Un résident du Domaine Ouellet est prêt à aider la municipalité dans ses démarches.

## RÉS. 2014-11-338 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité l'ajournement de la séance au 10 novembre 2014 à 20h00

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Isabelle Bournival  
Directrice générale Sec-trésorière

---

Réjean Audet, maire